

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2017**

Présents : M. Raymond FERRAUD, Maire, Mme Anne MICHEL, M. Roland PERROUSE, M. Christian BERTHOLLIER, Mme Lily GENSBITTEL, M. Jean PAGNIEZ, Mme Marie-Jeanne D'HABERES, M. Daniel LOMBARD, M. Olivier CASTELIN, Mme Muriel GOBINET, Mme Louisa BELAGGOUNE, Mme Bernadette MORELLE, M. Laurent REMOLIF, M. Thierry MERMET PERROZ, Mme Céline YACONO, Mme Monique SANVIDO, Mme Anny LABARRE, M. Jean-Luc ROMPION, M. Pascal LECOCCQ

- Intervention de Mme RAMBAUD du CDOSS (Comité Départemental Olympique et sportif de la Savoie), venue présenter le dispositif « bouger sur prescription »
- Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 juillet 2017 à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

**09012017 : Aménagement de la Place du 8 mai 1945 et création de trois places de parking rue des Tissandiers : demande de subventions auprès du Conseil Départemental de la Savoie**

Monsieur le Maire rappelle la démolition des sanitaires situés Place du 8 mai 1945 et présente le projet de réaménagement de ladite place qui comprend des travaux d'agrandissement et d'embellissement :

- Création de 10 places de parking supplémentaires,
- Aménagement d'un espace paysager autour du monument aux morts,
- Réalisation d'un trompe-l'œil sur les deux faces du garage communal,
- Remplacement des lampadaires existants par des dispositifs lumineux à LED.

Monsieur le Maire présente également le projet de création de 3 places de stationnement à proximité du centre de secours et de la salle des fêtes. Ces emplacements seront réalisés sur une partie du jeu de boules situé vers la salle des fêtes.

Le coût prévisionnel de ces opérations est estimé à :

- Aménagement de la place du 8 mai : 56 511 € HT,
- Création des 3 places de parking rue des Tissandiers : 4 124 € HT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les projets présentés et décide de solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental de la Savoie au titre du FDEC (fonds départemental d'équipement des communes) et de la répartition du produit des amendes de police.

**09022017 : Aménagement de la place du 8 mai 1945 – demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :**

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement de la Place du 8 mai 1945 et propose de solliciter une aide financière auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes. A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve la proposition.

**09032017 : Maîtrise d'œuvre pour la restructuration du groupe scolaire – avenant n° 2**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 30 novembre 2011, un marché de maîtrise d'œuvre a été conclu avec groupement COOPERIM/CENA/SGI INGENIERIE/EPODE pour la restructuration du Groupe Scolaire « les Allobroges ». Le montant du marché initial s'élevait à 319 454,19 € HT.

A la suite de la modification du projet, un avenant n° 1, approuvé par délibération du 29 octobre 2014, a été signé avec ledit groupement portant le marché à 354 347,62 € HT.

Pour la tranche conditionnelle 2, la compétence « économie » sera transférée au bureau d'études SGI INGENIERIE ainsi que les honoraires correspondants. Il y a donc lieu de passer un nouvel avenant pour entériner cette modification.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le transfert et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre.

### **09042017 : Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif du SIEGA**

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement pour l'année 2016 présenté par Monsieur Christian BERTHOLLIER, délégué au sein du SIEGA (Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan).

### **Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT :**

Monsieur le Maire donne lecture des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées par le Conseil Municipal par délibération du 21 mai 2014 :

- Marché de travaux conclu avec l'entreprise FAVIER de Morestel pour la création d'un accès PMR à la bibliothèque municipale,
- Contrat de maintenance signé avec la Société VIATECH pour le système de vidéosurveillance,
- Marché de travaux avec l'entreprise TOMASSETTO pour la mise en place d'une main courante le long de l'accès PMR dans le jardin de ville,
- Contrat de maintenance signé avec la Société POINT BUREAUTIQUE pour le photocopieur de la Mairie,
- Contrat de maintenance signé avec la Société TOILITECH pour les sanitaires Place Carouge,
- Location d'un appartement situé 15 rue de l'Hôtel-de-Ville à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

### **Questions diverses :**

Fleurissement : le jury de fleurissement a effectué 2 visites. Il a loué le travail effectué par les employés communaux dans ce domaine ainsi que la restauration du mur de la Place du 8 mai. Le rond-point de la machine a retenu également son attention.

### **Point sur les travaux :**

- La mise en place des conteneurs enterrés à la sortie de la Ville est pratiquement achevée. Les conteneurs aériens rue des Moulins et rue des Tissandiers seront installés dans les prochains jours.
- Rénovation des courts de tennis : les travaux sont en cours d'achèvement.

Repas des personnes âgées : il aura lieu le dimanche 15 octobre 2017.

Prochain conseil : le 18 octobre 2017.

La séance est close à 21h30.



Le Maire,  
Raymond FERRAUD